www.habarcq.fr

La Gazette Municipale Habarcquoise

n° 129
Juin
2026

Le Mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les noms gravés sur notre monument aux morts nous rappellent les valeurs d'honneur, de courage et de dévouement de ces hommes et de ces femmes qui ont sacrifié leur vie et se sont battus pour notre liberté ! Plus que jamais, nous avons le devoir de nous souvenir et de transmettre cette mémoire de sacrifice notamment auprès de nos jeunes générations. Ce devoir de mémoire prend un sens et une symbolique encore plus forts alors que la guerre est toujours sur le sol européen et au Moyen-Orient. Souvenons-nous et n'oublions jamais 🇫🇷

Ce mois-ci, le sport a une nouvelle fois fait rayonner notre territoire ! Entre la victoire du RC Lens, les performances exceptionnelles de nos sportifs locaux et les belles réussites collectives, les motifs de fierté sont nombreux.

Toutes nos félicitations à Louis, sacré médaille d'or aux Championnats de France de tir à Béziers, ainsi qu'à Juliette, Bérangère et Maëlle pour leur remarquable classement aux Championnats de France de Horse Ball et Axel qui monte aussi sur le podium en natation.

Un immense bravo également au CS Habarcq qui écrit une nouvelle page de son histoire avec une montée historique : le club évoluera en D1 la saison prochaine !

Félicitations à toutes et à tous pour ces magnifiques résultats qui portent haut les couleurs de notre territoire.

Infos Municipales

Entretien espaces verts : solidarité collective



Rappelons-le, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite sur le domaine public et ne soyez pas surpris si des mauvaises herbes persistent.
Nous remercions les administrés qui participent à l'effort collectif et citoyen pour l'entretien de votre trottoir, caniveau sur toute la longueur de votre habitation.

Échardonnage :
Il est rappelé que la destruction des chardons est obligatoire par arrêté préfectoral en date du 11 juin 2001 dans les communes du département du Pas de Calais. Cette destruction est à effectuer au cours du printemps et de l'été **par voie chimique ou mécanique et devra être terminée ou renouvelée avant leur floraison.**



Travaux rue d'Arras :

A la demande du département des purges de chaussée ont été effectuées sur la RD339. Ces travaux sont nécessaires avant un reprofilage de la chaussée prévu courant juillet.

Opération tranquillité vacances :
Comme chaque année la Gendarmerie met en place l'opération tranquillité vacances : vous pouvez vous inscrire auprès de la gendarmerie d'Aubigny en donnant vos dates de départ et retour ainsi qu'une personne à contacter en cas de problème. Les gendarmes effectueront des passages réguliers pour surveiller votre habitation. Vous trouverez sur le site de la Gendarmerie plus de conseils et informations pour vous permettre de passer d'agréables vacances : **https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr**

Les travaux de jardinage et de bricolage
Ils doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins. Actuellement, aucun arrêté municipal ne régit les horaires autorisés, néanmoins de nombreuses municipalités ont adopté ces mesures : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; le samedi de 9 à 12h et de14 à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h. Les bruits occasionnés par les engins motorisés de loisirs, mais aussi par certaines manifestations, peuvent eux aussi être évités en faisant tout simplement appel à la responsabilité et au bon sens de chacun.

Brûlage à l'air libre des déchets verts



Le brûlage des déchets ménagers, dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France.
Les infractions à la règlementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre.

Salubrité publique :
Rappel, les poubelles sont à sortir et à rentrer les jours de ramassage.



PASS' SPORT & CULTURE
Mis en place depuis mai. Celui-ci permet aux jeunes demeurant dans la commune, âgés de 6 à 17 ans au 31 décembre de l'année de la demande, de bénéficier d'une aide de 30 € pour pratiquer une activité sportive et/ou culturelle au sein d'une association ou un club domicilié dans les Campagnes de l'Artois.

RAPPEL ! Projet d'achat groupé fioul - pellet : Avec la hausse de l'énergie, la commune a la volonté de négocier des tarifs compétitifs pour ses habitants. Aussi il convient de répondre nombreux à l'enquête grâce au coupon réponse téléchargeable : https://habarcq.fr/actualites/projet-fioul-et-pellets/

Vie Associative

Fête des écoles
L'ARPIG est heureuse d'organiser sa kermesse le 20 juin prochain à la salle des fêtes de Lattre St Quentin à partir de 10h30, et qui s'étendra sur toute la journée. Les élèves nous présenteront leur spectacle, qu'ils auront préparé avec les enseignantes.



De nombreux lots seront à gagner tout au long de la journée avec le tirage des enveloppes.
Restauration et buvette sur place. Stands de jeux et structure gonflable pour les enfants.

Festivités 14 juillet
Nous vous invitons à nous rejoindre le 14 juillet à 10h30 au monument aux morts pour la lecture d'un texte, suivie d'un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Assemblée Générale du Comité des fêtes
Le Comité des Fêtes vous informe également que son assemblée générale se tiendra le mardi 30 juin à 18h dans la salle de la mairie. À cette occasion, nous présenterons le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets à venir. Votre présence sera la bienvenue.

Le Carnet d'Habarcq

Horaires des messes du mois de JUIN 2026

Mardi	9 juin	18h30	Neuville-Saint-Vaast	Mercredi	17 juin	18h30	Étrun
Mercredi	**10 juin**	**18h30**	**Habarcq**	Jeudi	18 juin	18h30	Gouves
Vendredi	12 juin	18h30	Écoivres	Samedi	20 juin	18h30	Écurie
Samedi	13 juin	18h30	Thélus	Dimanche	21 juin	11h00	Maroeuil
Dimanche	14 juin	11h00	Maroeuil	Mercredi	24 juin	18h30	Haute-Avesnes
Mardi	16 juin	18h30	Agnez-les-Duisans	Dimanche	28 juin	11h00	Maroeuil

Dans le cadre du réseau « Églises Ouvertes », l'église Saint Martin est ouverte les jeudis et vendredis de 9h00 à 17h00 et les samedis matin de 9h à 12h00.